

[*Note de l'éditeur: Voici la liste précitée.*]

Documents du quatrième sous-comité

- a) Mémoire sur certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation de la Chambre des communes britanniques (M. George Carty).
- b) Mémoire sur certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation du Parlement français (M. George Carty).
- c) La structure des comités de la Chambre des communes à Westminster (M. Philip Laundry).
- d) La structure des comités de l'Assemblée nationale française (M. Philip Laundry).
- e) La réforme des comités parlementaires (M. Robert Armstrong).
- f) La structure des comités du congrès des États-Unis (M. Michael Kirby).
- g) La classification des comités de la Chambre des communes du Canada (M. Michael Kirby).
- h) La liste des divers comités parlementaires et comités du congrès dans les législatures du Canada, de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis (M. Michael Kirby).
- i) Certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation de l'Assemblée législative de l'État de Victoria (M. C. B. S. Dobson).
- j) Certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation de l'Assemblée législative de l'État de la Nouvelle-Galles du Sud (M. C. B. S. Dobson).
- k) Données statistiques préparées par la Direction des comités et des bills d'intérêt privé de la Chambre des communes.
- l) Liste des propositions de réforme parlementaire, soumises par les chefs de parti et autres membres de la Chambre des communes.
- m) Certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation des parlements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (M. Robert Thompson).
- n) Résumé des impressions de M. Lambert sur sa visite à certaines assemblées législatives de l'Europe occidentale.

M. Olson: En substance, le rapport prévoit que tout le budget principal des dépenses, lorsqu'il sera déposé à la Chambre par le ministre des Finances, soit déferé au comité permanent approprié. Nous avons institué neuf nouveaux comités à cet égard, si on veut les appeler ainsi, ou renommé les comités et un au moins a été désigné pour examiner chaque tranche des crédits déposés à la Chambre.

On a envisagé les empêchements matériels d'un certain nombre de comités se réunissant concurremment ou simultanément. Le quatrième sous-comité a également envisagé la proposition concernant l'ajournement de la Chambre tous les mercredis alors que le Parlement est en session, réservant ce jour-là à l'étude exclusive des crédits par les comités. On s'est penché sur un certain nombre d'autres moyens qui permettraient d'étudier les crédits plus à fond et plus en détail.

L'une des questions que les membres du comité ont dû examiner longuement portait sur la nomination des comités. Nous avons

étudié très attentivement les noms à donner à ces nouveaux comités mais les désignations proposées susciteront des objections, j'en suis sûr. Nous avons même songé à donner simplement un numéro à un grand nombre de comités permanents au lieu de leur donner un nom à cause des implications possibles de certains noms. Par exemple, dans la question du ministère du Travail et de la désignation d'un comité spécial, tous étaient d'accord qu'il s'agissait là d'un ministère très important, assez important pour justifier un comité permanent pour lui seul. Il en va de même pour le ministère de l'Agriculture et le ministère des Affaires des anciens combattants.

Des voix: Bravo!

M. Olson: Au sujet du ministère des Affaires des anciens combattants, lorsque nous avons étudié les questions s'y rattachant, nous devons songer que plusieurs choses seraient déferées au comité lors de l'étude des crédits. A ce moment-là nous avons cru que le ministère des Affaires des anciens combattants s'occupe principalement des hôpitaux des anciens combattants, des pensions et problèmes connexes. Le même comité qui a étudié les crédits du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social serait aussi chargé des pensions et de l'hospitalisation. Nous avons donc placé le ministère des Affaires des anciens combattants avec le ministère de la Défense nationale. Cette disposition a d'abord été rejetée, puis acceptée, puis rejetée de nouveau.

Nous avons assigné le ministère de la Défense nationale et le ministère des Affaires extérieures à l'un des neuf comités. Il ne fait aucun doute que chacun de ces ministères est assez vaste pour qu'ils soient assignés à un comité particulier, mais dans l'instauration des comités permanents il a fallu réduire leur nombre et tenir compte de certaines caractéristiques communes ou du moins certains domaines d'intérêt commun pour l'assignation des divers ministères aux comités. Soit dit en passant, monsieur l'Orateur, l'appendice B du quinzième rapport donne le détail des assignations aux comités de tous les ministères et organismes du gouvernement. Nous ne prétendons pas que cette assignation soit parfaite, mais après y avoir accordé beaucoup d'attention, nous pensons que c'est peut-être là le meilleur arrangement qu'on puisse faire à l'heure actuelle pour grouper les domaines d'activité qui ont un certain intérêt commun.

En parcourant le rapport, monsieur l'Orateur, vous constaterez que, dans l'avant-propos que constituent les six premiers paragraphes, nous reconnaissons, entre autres choses,